



Xerox est un pionnier dans les domaines du reconditionnement, de la réutilisation et du recyclage des équipements de bureau. Les clients de Xerox en Belgique et Luxembourg disposent des options suivantes pour éliminer et recycler les équipements Xerox® de manière responsable et ce conformément à la directive DEEE de l'UE et à la législation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans les États membres de l'UE.

Xerox collecte les produits suivants auprès des clients pour réutilisation ou recyclage lorsque l'équipement est remplacé:

- Produits Xerox® Lease avec contrat de service et d'entretien complet.
- Produits Xerox® Lease avec un programme Xerox® PagePack® ou Xerox® eClick®.
- Produits dans le cadre d'un programme de services d'impression (MPS) gérés Xerox®

Pour la collecte des produits Xerox® achetés par le biais de canaux de vente indirects, nous recommandons de contacter le partenaire Xerox approprié. Xerox offre à ses partenaires la possibilité de déposer gratuitement les équipements Xerox® à notre prestataire de services logistiques à Herentals. Xerox fournit un traitement supplémentaire conformément à la directive DEEE de l'UE et à la législation sur les DEEE.

Pour plus d'informations sur le retour et le recyclage des équipements électriques et électroniques, veuillez-vous référer au manuel de l'utilisateur de l'appareil.